Introduction : Pour un féminisme pluriel et situé

Le cas des femmes serveuses aux États-Unis pendant la pandémie

Lucie MEZURET(1), Clara GUIMARÃES SANTIAGO(2)

(1) Membre du bureau EFiGiES, Doctorante en Sociologie à l'Université Paris Cité, LCSP, Laboratoire de Changement Social et Politique, EA 7335.,
(2) Présidente de l'EFiGiES, Chercheuse de la Chaire de Recherche du Canada en éthique féministe (CREF), Doctorante en Philosophie Politique à l'Université Paris Cité, LCSP, Laboratoire de Changement Social et Politique, EA 7335.

Depuis 2020, la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 nous a exposé.e.s aux précarités au niveau à la fois économique, physique et social, mais également nous a montré la fragilité de la vie humaine. Les restrictions de mobilité imposées pour contrôler la pandémie ont entraîné une baisse de la délinquance au niveau mondial, mais certaines mesures restrictives nous ont également exposé.e.s à d'autres genres de violence : celles contre le corps des femmes, de la population LGBTQIA+, des personnes racisées, des migrants, etc. À partir des statistiques qui montrent l'augmentation des violences de genre et des formes de précarité sur les corps fragilisés par la pandémie de covid-19, nous vous invitons à réfléchir sur ces sujets à l'occasion de cette publication.

Ce livre a été pensé par des membres de l'EFiGiES (Association des jeunes chercheur-euse-s en études féministes, genre et sexualités), Clara Guimarães et Lucie Mezuret. Il fait partie d'un projet financé par l'association susmentionnée et par le MERSI (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation – France). Ce projet comprend donc un colloque et un livre.

Le colloque appelé « Les Violences de genre et les corps précarisés par la covid-19 » a eu lieu du 16 et au 17 décembre 2021 en distanciel et a compté de 160 participant.e.s situé.e.s en quatre continents : Amérique, Asie, Afrique et Europe.

Ce livre n'est pas un acte de colloque, il s'agit d'une réflexion collective à partir des discussions qui ont été établies pendant le colloque. Tous les chapitres ont été conçus comme une proposition de dialogue entre les chercheur.euse.s et les militant.e.s afin d'établir une analyse plurielle et située des violences de genre pendant la pandémie et ainsi, nous donner des outils pour penser à un avenir post-covid plus égalitaire et juste.

Les pays cités superficiellement, ou sur lequel on fait des analyses plus détaillées sont : Brésil, Portugal, Philippines, Égypte, France, Afrique du Sud, Nigeria, Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Sénégal, Togo, Côte d'Ivoire, Turquie, États-Unis et Canada.

Pour que vous puissiez connaitre un peu du parcours de ce livre, on vous présentera chaque chapitre et après, on partagera avec vous, un extrait de la recherche de Lucie Mezuret sur les serveuses aux États-Unis pendant la pandémie de la Covid-19 pour ouvrir la discussion proposée dans ce livre.

1 les chapitres

Dans ce livre, on n'envisage pas de vous faire un portrait définitif des violences de genre pendant la pandémie. On a pour but d'ouvrir une discussion qui vous incite à une réflexion plurielle et située sur ce sujet.

La pandémie a énormément touché notre santé physique et mentale. Elle nous a exposé à la peur et nous a montré que nous sommes tous.tes vulnérables. Cependant, il faut admettre que cette vulnérabilité touche différemment les corps, car il y a des corps qui sont plus vulnérables que d'autres. C'est la raison pour laquelle ce livre essaie de partager la place de parole entre les corps européens et non européens, blancs et racisés. Pour penser à un monde post-covid qui soit plus pluriel, il faut que l'on se pose la question : notre féminisme serait-il pour tous.tes ?

On commence ce livre par le chapitre de Michelle Redondo, elle nous raconte l'histoire de deux femmes de ménage dont leurs vies ont été terriblement touchées à cause de la vulnérabilité sociale et de la précarisation du travail domestique au Brésil. Ce chapitre est donc dédié à Cleonice Gonçalves, femme noire et travailleuse domestique, qui a été la première victime de la Covid-19 brésilienne. Également, dédié à Mirtes Renata de Souza, femme noire et travailleuse domestique, qui a perdu son enfant assassiné par la négligence de sa patronne et par le racisme structurel brésilien. Michelle parle donc de vulnérabilité, de justice sociale et de racisme à partir de la perspective du *care*.

Le chapitre suivant analyse le problème de la précarisation du travail domestique des femmes philippines dans le monde arabe, principalement en Égypte. Valette Valentin nous présente une enquête faite avec les travailleuses domestiques pendant la pandémie. Selon lui, leurs conditions de vie ont été encore plus précarisées à cause du préjugé contre les personnes asiatiques lié au délire de la responsabilisation du peuple asiatique de la propagation de la covid-19 et de la propre précarité de leur métier.

Ensuite, le chapitre de Caroline Lours raconte son expérience en tant qu'aide médico-psychologique (AML) dans une institution pour personnes souffrant d'un trouble du

Published in : EFIGIES, Association (dir.), *Les violences de genre et la pandémie Covid-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004444, doi : 10.17184/eac.9782813004444

spectre autistique (TSA) en France. À partir d'un récit ethnographique, l'autrice partage son point de vue à propos de l'impact de la pandémie sur le travail du personnel de santé dans une perspective du *care* et également discute les mesures prises par l'État afin d'atténuer les conséquences négatives de la crise covid-19.

Le prochain chapitre apporte les résultats partiels de l'enquête CHIANTI, faite au sein des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), qui se propose à analyser l'effet du sexisme structurel qui touche les femmes dans le milieu de la santé. Les résultats exposent les effets de la pandémie sur la santé mentale des professionnels de santé et également, le propre fonctionnement hiérarchisant des EHPAD qui contribuent pour la précarisation du travail des femmes dans la santé.

Le chapitre suivant traite d'un problème qui est souvent oublié parmi les discussions féministes : le travail du sexe. Dans ce texte, Adore Goldman et Melina May, travailleuses du sexe et militantes au Comité autonome du travail du sexe (CATS) nous racontent les difficultés vécues par les travailleur.s.e.s du sexe pendant la pandémie au Canada. Revendiquant leurs droits, elles nous font réfléchir sur la stigmatisation du travail du sexe et dans quelle mesure le sexisme joue un rôle important pour les mécanismes de répression des corps.

Ensuite, Josilene Ribeiro de Oliveira et Rosilene Oliveira Rocha problématisent les conditions de vie des femmes incarcérées pendant la pandémie. Dans ce chapitre, les autrices analysent les documents officiaux de l'État de la Paraiba (Brésil) qui régulent les mesures Covid-19 dans les prisons et également des enquêtes faites avec des femmes incarcérées. Elles concluent que les mesures prises par l'État de la Paraiba et par le gouvernement brésilien ont servi à perpétrer les violences de genre et les inégalités sociales.

Ensuite, le chapitre d'Amanda Luara de Carvalho Ioris et Stela Maris da Silva continue la discussion sur les femmes incarcérées à partir d'une lecture foucaldienne du rôle du corps de ces femmes à partir de l'analyse du documentaire Bagatela selon le concept de parrhésie et de biopouvoir. Il s'agit de l'histoire de trois femmes brésiliennes qui sont allées en prison à cause des petits crimes comme ceux du vol de produits de soins personnels et de la nourriture. Elles font un parallèle entre ce documentaire et l'invisibilité du corps des femmes vulnérables pendant la pandémie.

Dans le chapitre suivant, on continuera sur sujet des femmes au Brésil. Welington Oliveira de Souza dos Anjos Costa nous détaille la loi brésilienne n° . 11.340 / 2006 soi-disant Loi Maria da Penha. Considérée par les Nations Unies comme l'une des trois lois les plus avancées du monde en que qui concerne la lutte contre les violences faites aux femmes. L'auteur nous invite à réfléchir sur l'augmentation des violences de genre et sur le problème de l'application de cette loi pendant la pandémie de la covid-19.

Après, le chapitre de Rodolphe Menzan Kouakou, Salia René Sahi et Konan Georges Gaulithy nous apporte une enquête sur la contribution des médias sociaux pour la lutte contre la violence conjugale en Côte-d'Ivoire pendant la pandémie de Covid-19. En conclusion, les auteurs problématisant le sexisme structurel et le manque d'une écoute attentive des victimes de violences par les autorités compétentes et comment cela peut jouer un rôle dans la manutention de ce système qui les opprime. En paral-

Published in : EFIGIES, Association (dir.), *Les violences de genre et la pandémie Covid-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004444, doi : 10.17184/eac.9782813004444

lèle, les médias sociaux ont été largement utilisés comme un outil de débat sur ce sujet pendant la pandémie, cependant il y a toujours le risque qu'une dénonciation faite en ligne puisse être considérée comme un cas de diffamation et pour cela, il faut réfléchir sur les mesures effectives de protection aux femmes afin de garantir la protection de la victime.

Finalement, le dernier chapitre se pose sur le problème du sexisme en Turquie et principalement sur la violence contre les femmes. Elif Gözdaşoğlu Küçükalioğlu nous présente une analyse des chiffres qui démontrent l'augmentation de cette violence pendant la pandémie et principalement problématise le symbolisme d'être une femme en Turquie et comment le patriarcat agit sur le contrôle de leurs corps.

Dans le chapitre de conclusion, on discutera les conséquences de la vulnérabilité du corps féminin pendant la pandémie et *que faire de l'avenir post-covid-19* à partir de toutes les questions escomptées par les chercheur.euse.s susmentionné.e.s.

Afin d'ouvrir les discussions qui seront présentées dans les chapitres suivants, la co-organisatrice de ce livre, Lucie Mezuret, partagera un peu de sa recherche sur le cas des serveuses aux États-Unis pendant la pandémie à lumière de la perspective du *care*.

2 Le cas des serveuses aux États-Unis pendant la Covid-19

En guise d'introduction je vais me pencher sur le cas des serveuses aux États-Unis et sur les conséquences de la crise sanitaire vis-à-vis des violences de genre sur leurs conditions de travail.

Le métier de serveuse était déjà, avant la crise sanitaire, précaire et sujet aux violences de genre.

En premier lieu, il est important de souligner que la restauration est un milieu genré aux États-Unis qui comprend 70 % de femmes. Le cadre domestique du *diner* (restaurant typique américain) a entraîné une naturalisation du rôle et même de la présence des femmes au sein du restaurant : elles sont à leur « place » puisqu'elles font peu ou prou les mêmes tâches qu'elles font dans leurs foyers.

Le travail invisible passe donc aussi par l'assimilation de la serveuse à la figure féminine du quotidien. Pour preuve, les clients finissent par oublier que la personne en face d'eux est une employée en service et non leur confidente, leur amie ou leur conjointe. La serveuse doit se rendre disponible à tous moments, son attention vis-à-vis des clients ne doit jamais se relâcher. Elle doit être un rempart à la solitude des « habitués » (*regulars*). La première forme d'invisibilisation est donc celle d'une partie « sociale » de leur travail. La serveuse doit disparaître en tant que salariée pour pouvoir représenter cette figure que j'appelle « légitime » : celle de la mère ou de l'épouse.

La seconde est celle de la figure « illégitime » : celle liée aux représentations de la servante ou de la prostituée. Cette image de la serveuse/servante est exacerbée par la deuxième forme d'invisibilisation, celle qui demande à la serveuse de physiquement disparaître. Certaines règles tacites envers les clients (soumission, déférence) amènent ces femmes à se faire le plus discrètes et effacées possible.

Published in : EFIGIES, Association (dir.), *Les violences de genre et la pandémie Covid-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004444, doi : 10.17184/eac.9782813004444

Le métier de serveuse n'était donc pas considéré comme un « réel » emploi, mais une extension de leur rôle « naturel » dans la société. Ces assimilations ont encore aujourd'hui des conséquences sur leur salaire.

2.1 Les conséquences de l'invisibilisation

Le salaire représente la première conséquence de cette invisibilisation. Cet emploi reste aujourd'hui le seul métier essentiel aux États-Unis à être encore payé en dessous du salaire minimum (*sub minimum wage*), aussi appelé *tipped minimum wage* (tip voulant dire pourboire). La place dominante du système du pourboire dans le salaire des serveuses diffère du système français. La somme varie d'État à État, le minimum étant de $2.13 de l'heure.

Autre conséquence de la non-reconnaissance du statut de ce métier et de la relation dominant/dominé : leur vulnérabilité face aux abus physiques (harcèlements verbaux, physiques). Selon un rapport de l'association non gouvernementale ROC United, 60 % des femmes ont déjà été victimes de harcèlements sexuels dans le milieu de la restauration.

2.2 Exacerbation des discriminations et de la pauvreté depuis la crise sanitaire

Dans un second temps, je vais m'intéresser à l'exacerbation des inégalités structurelles d'un système inégalitaire à partir du début de la crise sanitaire actuelle. La fermeture des restaurants et la normalisation de la vente à emporter ont fait basculer les serveuses d'une invisibilité symbolique à une disparition physique.

Selon la *National Restaurant Association* (Organisation qui regroupe le plus de restaurants), quatre restaurants sur dix ont dû fermer à partir de mars 2020. Par conséquent, un travailleur sur trois de la restauration a perdu son emploi en avril 2020 sans possibilité de toucher des allocations chômages. Les restaurants n'ayant pas fermé leurs portes se sont reconvertis dans la vente à emporter, rendant le travail des serveuses inutile.

2.3 Le système du « A*t-will Employment* »

Cette crise a donc mis en lumière l'absence de sécurité de l'emploi pour les serveuses, insécurité doublée d'une pratique très fréquente aux États-Unis, le « *At-will employment* » que l'on pourrait traduire en français par « le travail au gré de la personne ». En France, les contrats d'embauche sont formalisés par écrit, signés par l'employeur et l'employé. Ce n'est pas le cas aux États-Unis où un accord verbal fait office de contrat de travail qui peut être rompu sans aucun préavis (ni de la part de l'employé, ni de la part de l'employeur). La majorité des employé-e-s peut donc être licencié du jour au lendemain sans aucune compensation financière. Cette « flexibilité » est l'un des aspects qui plaît pourtant aux employés de la restauration. Mes interlocutrices étaient pour la plupart au départ ravies de la possibilité de pouvoir changer de travail quand bon leur semble. L'un des avantages de ce métier, d'après elles, est la facilité à trouver un emploi rapidement (fort taux de mobilité horizontale) et d'en quitter un aussi rapidement. Cette flexibilité donne aux serveuses une certaine liberté de choisir, principe cardinal de l'imaginaire américain :

Published in : EFIGIES, Association (dir.), *Les violences de genre et la pandémie Covid-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004444, doi : 10.17184/eac.9782813004444

> « Quand j'aimais pas mon patron ou mes collègues je partais juste. Je cherchais pendant deux, trois jours et je retrouvais. Je n'avais pas l'impression d'être obligée de rester. J'me sentais libre, tu vois ? » (Maya)

Cependant, elles savent qu'elles ont peu de chance d'évoluer vers des positions plus avantageuses financièrement (absence de mobilité verticale) et qu'elles peuvent se faire licencier plus facilement, sans contrat de travail devenant des employé-e-s « jetables » *(disposable)*, à l'image de Sarah :

> « Un jour je suis juste allée travailler comme d'hab et quand je suis arrivée le restaurant était fermé. Du coup j'ai appelé mon patron et il m'a dit qu'à cause de la crise, le resto était fermé jusqu'à nouvel ordre et qu'il me rappellerait s'il avait besoin de mon aide… C'était y'a deux mois et depuis plus rien… »

Plus généralement, selon le Bureau of Labour Statistics (BLS, l'équivalent de l'INSEE) l'année 2020 a enregistré un record de chômage chez les femmes, 16,2 % en avril 2020 selon le *Wall Street Journal*. Si bien que la crise Covid a été appelée la « she-cession » (mot créé à partir de « she » voulant dire « elle » et de « récession ». De plus, les serveuses n'ont pu accéder, pendant des mois, aux allocations chômage. D'après un rapport de l'organisation non gouvernementale One Fair Wage, 60 % des travailleurs touchant des pourboires ont affirmé ne pas avoir accès à l'assurance chômage, car leur salaire était trop bas pour cela.

2.4 Les conséquences : risque sanitaire et harcèlement sexuel

Selon ce même rapport, plus de 84 % des employé-e-s interrogé-e-s affirment être, à chaque service, à moins d'un mètre de distance d'un client qui ne porte pas de masque. Devant, la pénurie d'emplois et la baisse des pourboires (83 % des employé-e-s affirment avoir subi une baisse significative de leurs pourboires), les serveuses ont dû prendre le risque de tomber malade et/ou de mettre en danger leurs proches :

> « J'ai limite peur de rentrer chez moi maintenant. Je passe trente minutes à me laver, à me désinfecter, à me changer tous les soirs et j'ai quand même la trouille. J'ai pas envie de mettre en danger toute ma famille mais d'un autre côté faut bien qu'on mange et qu'on paie les factures ! C'est pas les petits qui vont s'en charger ! » (Sarah).

Cette précarité économique les oblige à puiser dans leurs économies pour survivre, économies servant aussi à prendre soin de leurs proches (parents ou enfants). Lorsque j'ai parlé à Maya, elle a d'ailleurs dû interrompre notre conversation pour aller voir sa mère à l'hôpital, où elle tentait de se remettre de la Covid. La conversation s'est terminée par « Mais comment je vais faire pour payer les soins ?! (*Larmes*) » Selon un rapport de OFW, datant de mai 2021, 92 % des mères interrogées n'étaient pas surs de pouvoir payer leur loyer ce mois-là et 80 % ne savaient pas si elles seraient en mesure de subvenir aux nécessités premières.

Published in : EFIGIES, Association (dir.), *Les violences de genre et la pandémie Covid-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004444, doi : 10.17184/eac.9782813004444

Ce qui entraîne une impossibilité de refuser les postes encore vacants malgré les risques sanitaires, ce qui a entraîné une « lutte des places » et a entamé la solidarité.

De plus, depuis le début de la crise on a pu observer une hausse du harcèlement (notamment lié du masque sanitaire) concomitant avec baisse des pourboires. Et la non-protection (sociale ou sanitaire) des employé-e-s de la restauration. Depuis le début de la crise, 51 % des mères de famille employées de la restauration ont constaté une forte augmentation des comportements violents liée au port ou à l'absence de port du masque (de l'insulte à la violence physique).

Cela peut s'expliquer par une plus grande frustration des clients du fait de la crise sanitaire (frustration qu'ils pensent pouvoir décharger sur les serveuses). De plus, conscients de la vulnérabilité accrue des serveuses, ces derniers transgressent les codes de bienséance habituellement respectés. Sarah comme Maya m'ont affirmé qu'elles recevaient quotidiennement des insultes et des menaces de mort. Menaces proférées lorsque la serveuse demande au client de remettre son masque correctement. (59 % des mères affirment se sentir réticentes à demander aux clients de porter un masque de peur qu'ils ne lui donnent pas un pourboire généreux.) Donc, s'ajoute à cette violence, le harcèlement sexuel autour du pourboire. Plus de 40 %, ont remarqué une intensification de la fréquence de « commentaires à caractère sexuel non désirés de la part des clients ». Dans le rapport, l'association OFW a compilé les différentes phrases que les serveuses doivent entendre ; les commentaires allant de « Enlève ton masque que je sache combien te donner de pourboire » à « Enlève ton masque que j'enfonce ma langue dans ta gorge » (OFW, 2021). C'est ce que OFW a nommé le *Maskual Harassment* (expression composée *Mask* et de *Sexual* pour faire référence au *Sexual Harassment*).

2.5 Conclusion

En comparaison des serveuses françaises, les new-yorkaises n'ont pas pu accéder au chômage, ce qui les a mises dans des situations difficiles et de grande précarité. Depuis la crise sanitaire, beaucoup de femmes (notamment les mères de famille racisées), pensent quitter ce métier. 80 % des mères de famille travaillant dans l'industrie de la restauration affirment que la raison première de quitter l'industrie est due au salaire et au système du pourboire. Par ailleurs, 58 % affirment que leur départ est dû à la non-sécurité face à la Covid-19. Faute d'un salaire décent, de protections sociales et d'une reconnaissance de la valeur de leur métier et de leur statut de travailleuse, les serveuses considèrent que l'industrie n'en vaut plus la peine. Nombre de femmes avec qui je me suis entretenue cherchent à changer de profession.

Published in : EFIGIES, Association (dir.), *Les violences de genre et la pandémie Covid-19*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004444, doi : 10.17184/eac.9782813004444